

École élémentaire d'application Jacques PREVERT  
48, avenue Louis Laroche  
23000 GUERET Guéret  
05 55 52 12 18  
[ce.0230482z@ac-limoges.fr](mailto:ce.0230482z@ac-limoges.fr)

## Procès-verbal du conseil d'école du 8 novembre 2022

### Présents :

- Représentants des parents d'élèves : Mmes Pasquet, Boulanger, Rhumy, Thomas et M. Winterstein,
- L'équipe enseignante : Mmes Gaumet, Godard, Parrain, Crassous, Degaine, Piquet, Oudjedi, Cailliez, Fredon, Corréia et M. Pré, Vachon et Weens.
- Représentant de la municipalité : M. Mroivili, conseiller municipal.
- DDEN : M. Desagnat,
- Représentant du périscolaire : M. Kharadji, directeur.

### Excusées :

- Représentantes des parents d'élèves : Mmes Parot-Soulier, Eclache et Forgeau.
- Equipe enseignante : Mme Lagrange.
- Membres du RASED : Mmes Debouche-Aufort et Coindat.

Secrétaires de séance : Mme Crassous enseignante et Mme Thomas représentante des parents d'élèves.

*La séance est ouverte à 17h15.*

### **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du compte rendu du dernier conseil d'école
- Règlement intérieur de l'école
- Projet d'école
- PPMS
- Informations diverses
- Questions diverses

#### **1 - Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école**

Le compte-rendu du conseil d'école du 20 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

#### **2 - Règlement intérieur de l'école**

Quelques modifications sont à effectuer. Les parties concernées sont :

Dans le titre : **rajouter D'APPLICATION**. Nous sommes une école d'application, c'est-à-dire de formation.

Dans l'article 4 : HYGIENE ET SANTE DES ELEVES

...

Les enseignants ne sont pas autorisés à administrer des médicaments aux élèves sauf dans le cadre de maladies chroniques, sur la base d'une prescription médicale ou d'un projet d'accueil individualisé (PAI).

**Rajouter : Les élèves ne doivent pas avoir de médicaments et/ou de produits de soins et de santé dans leurs sacs.**

Dans l'article 7 : RECREATIONS

...

Aucun élève ne pourra quitter la cour sans l'autorisation **d'un maître de service**.

**Enlever : d'un maître de service Rajouter : de son enseignant.**

...

Si des dégâts sont volontairement faits **dans les toilettes**, les élèves auteurs seront amenés à nettoyer, dans le respect des règles d'hygiène (mettre des gants) et de sécurité, sous la surveillance d'un enseignant.

**Enlever : dans les toilettes Rajouter : dans l'école**

Mme Corrêia lit l'article 10 et demande à ce qu'il soit respecté par les agents de la mairie de Guéret.

*Pour rappel : Art. L411-1 du Code de l'éducation :*

*1.7.2 Accès aux locaux scolaires*

*L'entrée dans l'école et ses annexes pendant le temps scolaire n'est de droit que pour les personnes préposées par la loi à l'inspection, au contrôle ou à la visite des établissements d'enseignement scolaire.*

*L'accès des locaux scolaires aux personnes étrangères au service est soumis à l'autorisation du directeur d'école.*

Ce nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera présenté dans toutes les classes de manière adaptée. Il est signé par chaque élève et transmis aux responsables légaux qui le signent à leur tour. La charte de la laïcité sera jointe au règlement intérieur. Par la suite, tout sera rangé dans le classeur dans la partie « Éducation morale et civique » (CE2 et CM).

### **3 – Projet d'école :**

Un nouveau projet d'école couvrant les années 2021 à 2024 s'est engagé l'année passée.

Axe 1 ➡ Mieux parler, mieux lire, mieux écrire

Axe 2 ➡ Mieux compter, mieux raisonner

Ces deux axes répondent à l'axe académique « Accompagner l'élève dans son parcours de réussite ».

Axe 3 ➡ Construire tous ensemble

Il répond à l'axe académique « Construire ensemble ».

Je rappelle que ce projet d'école a été écrit en commun avec l'école maternelle, comme les précédents. Les grandes lignes du projet vont vous être présentées et seront commentées par les enseignants.

Axe académique	Axe école	Actions	Cycles
Accompagner l'élève dans son parcours de réussite	1. Mieux parler, mieux lire, mieux écrire	1-Un nouveau système d'évaluation en EDL. Objectif : Mettre l'évaluation au service de la construction de la confiance de l'élève (évaluation par compétence)	Cycle 3
		2-Améliorer la compréhension orale. Objectifs : Promouvoir l'enseignement de l'oral, Favoriser l'expression orale dans et hors la classe. Mobiliser les acteurs du territoire.	Cycle 1
		2-Apprendre à raconter. Objectifs : Idem précédents	Cycle 2
		2-Parler pour communiquer et s'exprimer. Objectifs : Idem précédents	Cycle 3
	2. Mieux compter, mieux raisonner	3-Renforcer l'estime de soi en renforçant son potentiel en mathématiques. Objectifs : Modifier son rapport aux activités de mathématiques : y trouver du plaisir, considérer les obstacles comme franchissables. Comprendre un énoncé de problème. Réinvestir ses connaissances mathématiques dans la démarche de résolution de problème. Construire des automatismes efficaces de calcul.	Cycle 1, 2 et 3
Construire ensemble	3. Construire tous ensemble	4-Renforcer la coopération avec les partenaires extérieurs. Objectifs : Organiser les partenariats et la coopération entre les acteurs du territoire (collectivités territoriales, acteurs institutionnels, associations) en développant les échanges et les informations réciproques.	Cycle 1, 2 et 3
		5-Une école qui accueille, informe et communique. Objectifs : Faciliter la relation école famille, Prévenir la difficulté scolaire.	Cycle 1, 2 et 3

Nous avons souligné l'année passée les difficultés scolaires de plus en plus importantes d'une partie de nos élèves. C'est encore vrai cette année.

Les équipes enseignantes des écoles Prévert souhaiteraient participer à une expérimentation nommée « Contrat local d'accompagnement » ; nous voudrions nous

inscrire dans ce dispositif qui nous paraît adapté au regard des difficultés sociales, économiques et éducatives rencontrées par certaines familles des quartiers fréquentant l'école. M. Janot, directeur de l'école maternelle, et moi-même avons obtenu un rendez-vous avec le DASEN qui a été annulé. Nous allons reprendre rendez-vous.

➤ **Activités au service du projet d'école :**

**Le conseil municipal d'enfants :**

Les élections pour le conseil municipal d'enfants ont eu lieu le 20 octobre, sept nouveaux élèves de CM1 en font désormais partie.

Le Conseil municipal des enfants a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres.

Ce conseil participe à l'apprentissage des valeurs de la République et à l'appropriation de la notion de citoyenneté ; autant pour les élus que pour les électeurs parce que les premiers doivent rendre compte de leurs actions et que les seconds doivent questionner, interroger et débattre avec leurs camarades.

Lorsque le CME sera installé en mairie ils viendront présenter leurs rôles et leurs actions auprès des élèves de toutes les classes de l'école.

**Projet d'éducation artistique et culturel : « Monella »**

Ce projet est validé et financé par la DRAC à hauteur de 4800 euros pour la participation de deux artistes : Boris Benadzia et Ayumi Nabata. Nous avons obtenu un financement de 500 euros du rectorat.

Monella est le nom d'un spectacle interdisciplinaire sur une idée originale d'Ayumi NABATA, pianiste et compositrice. Il prendra la forme d'un « opéra en faisant intervenir de la musique vivante (musiciens), des comédiens, des danseurs, une mise en scène, des décors ainsi que l'apport de nouvelles technologies.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du travail et PEAC sur le Japon, Miyazaki et les tapisseries à la Cité Internationale de la Tapisserie d'Aubusson, réalisé en 2021-2022 pour toute l'école.

*Partenaires :*

- *L'association Mas Musicj,*
- *La Guérétoise de spectacle,*
- *Bibliothèque multimédia du Grand Guéret (BMGG),*
- *Radio pays de Guéret*
- *Cinéma le Sénéchal,*

Classes engagées : Toutes les classes de l'école sont engagées dans le projet.

Cycle 2 : aspect artistique : musique, chant, danse – Cycle 3 : rédaction de l'opéra

La restitution se fera par un spectacle à l'Espace André Lejeune le mardi 20 juin à 19 heures certainement.

**Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret :**

La fréquentation de ce lieu de culture est primordiale pour le nouveau projet d'école. Une fréquentation régulière est nécessaire ! La lecture est grande cause nationale.

La BMGG c'est :

- un lieu de recherche,
- un lieu de développement de son sens critique,
- un lieu de connaissance du monde, de connaissance de soi, d'enrichissement et de culture,
- un lieu d'apprentissage de son autonomie,
- un lieu de différenciation qui lui permet de développer son pouvoir personnel vis-à-vis de la connaissance,
- un lieu de détente et d'émerveillement qui stimule la curiosité et le plaisir d'apprendre sur soi, sur les autres et sur le monde,
- un lieu d'intimité et de liberté.

Toutes les classes de l'école sont accueillies pour une animation mais une seule fois par an. Selon les classes, des visites libres sont toujours mises en place. C'est un espace très agréable qui propose un large choix de documents. Il permet de se familiariser et de côtoyer un lieu de culture. Le trajet à pied est un choix pédagogique de l'équipe enseignante.

« Chut ! Le lis » : en début d'après-midi, durant quinze minutes, chaque enfant et adulte de la classe lit un livre en autonomie.

M. Kharadji demande à ce qu'un temps d'échange avec les animateurs du périscolaire soit prévu pour expliciter les attendus/règles de chaque classe lors du moment de transition.

#### Ecole et Cinéma :

La Creuse est l'un des départements où les élèves fréquentent le plus le cinéma ! Nous bénéficieront de trois voire quatre séances pour les CM2 dans le cadre de la liaison CM2-6ème.

Nous emmenons nos élèves au cinéma pour :

- Aiguiser leur regard afin qu'ils sachent lire les images avec recul et sens critique,
- S'initier aux techniques les plus variées,
- Connaître le patrimoine cinématographique,
- Sensibiliser les élèves à la création contemporaine.

#### Musée :

Bien que fermé, le musée propose des interventions dans nos classes. Les élèves peuvent découvrir des œuvres d'art et peuvent participer à des ateliers de productions plastiques avec l'accompagnement d'une animatrice du musée de Guéret.

Toute rencontre avec des œuvres réelles est une expérience unique pour :

- Eprouver son ressenti,
- Repérer des éléments du langage particulier à l'art,
- Emettre des questionnements faisant appel à l'intelligence sensible,
- Partager et comparer son point de vue avec celui des autres
- Pratiquer pour s'approprier.

#### Spectacles de la Guérétoise :

Toutes les classes de l'école vont aller voir deux spectacles dans l'année à l'Espace Fayolle. Aller au spectacle requiert la concentration, l'écoute attentive, la disponibilité du spectateur.

L'un des enjeux est de faire prendre conscience à l'élève qu'il n'est pas simplement destinataire ou consommateur d'un acte de communication, mais acteur de la représentation, participant à une expérience humaine au présent où tous ses sens et son imagination sont sollicités.

Les objectifs visés sont :

- Découvrir la culture vivante (arts contemporains),
- Vivre des émotions, les exprimer, les partager,
- Se construire personnellement en expérimentant des situations complexes et fortes émotionnellement,
- Développer et alimenter son imaginaire,
- Former son esprit critique: comprendre, choisir, argumenter,
- Rencontrer d'autres idées, d'autres visions du monde, d'autres formes d'expression, d'esthétique.

### Projet INSPE :

Trois projets sont menés avec l'intervention d'étudiants en Master de l'INSPE de Guéret.

- Classe de Mme Parrain, en anglais en partenariat avec le parc aux Loups et RPG,
- Classe de Mme Godard, en sciences avec le lycée professionnel de St Vaury,
- Classe de Madame Lagrange, en histoire avec les Archives départementales,

Les élèves vont rencontrer des étudiants et côtoyer de nouveaux lieux.

### EPS :

Piscine : Toutes les classes de l'école vont fréquenter la piscine cette année sauf celles de Mme Gaumet qui demande la fréquentation du bassin mobile à Guéret.

Les séances ont lieu à La Souterraine durant un trimestre pour chaque classe, environ une dizaine de séances.

Nous remercions les parents accompagnateurs car sans eux rien ne serait possible. Nous offrons une mention spéciale à M. Pargade qui nous accompagne encore alors qu'il n'a plus d'enfant dans notre école.

Le trimestre 3 s'annonce difficile au niveau de l'accompagnement des élèves de CP car nous n'avons aucun parent accompagnateur pour l'instant.

Dojo : Deux classes de CE2 y sont allés en période 1, une classe de CP ira en période 2 et une autre en période 3.

Les déplacements s'effectueront en bus.

USEP : Nous n'avons pas pu adhérer à l'USEP pour l'année 2022-2023 faute de moyens financiers. Nous ne pourrions pas mettre en place le « Savoir Rouler » qui figure au programmes de l'EN car c'est l'USEP qui nous prêtait les vélos et les casques.

M. Mroivili explique que des vélos ont été donnés à la municipalité suite à la journée Fitdays, Mme Corrêia se renseignera pour savoir s'ils peuvent être prêtés.

Gymnase : Les cycles 3 souhaiteraient pouvoir de nouveau bénéficier du gymnase Fayolle pour des raisons pratiques : proximité géographique, proximité des lieux de culture. Le gymnase Léo Lagrange est un très beau gymnase mais moins accessible que Fayolle. Ce n'est pas pris en compte par la mairie, pourquoi ? M. Mroivili suppose un manque de disponibilité.

✓ **Informations des services autour de l'école :**

**RASED :**

Une psychologue scolaire et une maîtresse E (travail scolaire) interviennent sur notre école mais nous n'avons pas de maître G (travail sur le comportement). La difficulté scolaire (avec des formes très diverses) est très présente dans notre école, de plus en plus chaque année. Il y a d'importants besoins en accompagnement RASED.

**PEMPR : Pôle Ressources :**

Guillaume Clavé, enseignant missionné Pôle Ressources, travaille auprès d'école ayant des besoins concernant le climat scolaire ou auprès d'élèves ayant des besoins non scolaires.

**CASNAV :**

Trois enseignants référents CASNAV (EANA et EFIV) sont présents sur le département. Un à La Souterraine, une sur les communes de Lavaveix-les-Mines/Aubusson et Guéret (Ecoles J. Prévert et P. Langevin) et un à Guéret (école J. Prévert et collège J. Marouzeau). Des élèves, qui sont depuis moins d'un an en France et ne parlent pas le français, bénéficient d'un enseignement du français dans ce dispositif puis réintègrent leur classe d'affectation le reste du temps scolaire pour s'intégrer au mieux (2 jours sur l'école Prévert par semaine pour l'enseignement du français). Un élève vient d'une autre commune sur l'école Prévert deux fois par semaine ; le transport est à la charge des parents depuis leur lieu de résidence.

Une maîtresse EFIV, rattachée à Lavaveix-les-Mines, vient deux fois par semaine pour prendre en charge certains enfants du voyage.

**Partenaires associatifs :**

*Club Coup de Pouce pour les CP-CE1 :* Ce dispositif existe depuis 14 ans et dans toute la France. Il est encadré par des étudiants de l'INSPE. Il travaille la lecture en lien avec l'école et la famille avec des obligations familiales d'assister à des séances. Accompagnement parental dans le suivi des enfants en lecture.

*PRE (projet de réussite éducative) :* Ce dispositif existe depuis 4 ans grâce à la politique de la ville. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé pour les enfants de 2 à 16 ans autour d'une équipe (école, services sociaux, associations...) pour faire du lien entre les différentes institutions. Pour l'école, 6 enfants environ sont concernés cette année (en général 1 an d'aide). Mr Roussette, délégué à la Politique de la Ville pour la DSDEN nous accompagne pour affiner les besoins de certains élèves et pour nous faire part des actions mises en place pour ces familles sur des temps hors scolaire.

***Secours populaire, Clé de la réussite :***

Ces deux associations d'aide aux devoirs accompagnent certains de nos élèves dans leur scolarité. Nous allons essayer de remettre en œuvre la fiche navette que nous avons construite il y a quelques années.

#### **4- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)**

Il existe deux types de PPMS : risque attentat-intrusion et risques majeurs (inondations, tempête, orage, neige). Ces deux documents sont transmis à la mairie et la DSDEN.

Un exercice a eu lieu ce matin. Il a été anticipé au sein des classes. Tout s'est très bien déroulé.

##### **PPMS risques majeurs :**

*Tempête, neige, nuage toxique*

Les objectifs sont de : comprendre l'objet de l'alerte et des risques encourus ; et aussi d'identifier les gestes à effectuer en les différenciant de l'exercice incendie et de l'exercice risque attentat-intrusion (se confiner étant différent d'évacuer)

Mise en situation : à l'alerte, se confiner dans sa classe. Repérer des gestes à adopter selon le type de risque (vent violent, gaz toxiques) Réfléchir à ce que l'on pourrait faire durant un temps de confinement long. Les élèves adhèrent sans problème à ce type d'exercice avec sérieux, en se projetant avec réflexion dans les différentes éventualités possibles de risques.

##### **PPMS risques d'attentat-intrusion :**

L'objectif est d'apprendre à se comporter face à une situation d'attentat-intrusion. Faut-il se sauver très vite ? Se confiner ?

Dans chaque classe, depuis plusieurs années :

- des consignes internes à chaque classe sont construites (à l'oral ou à l'écrit) : quelles tâches réaliser dès que l'alerte est lancée, quels trajets suivre selon la localisation de l'alerte, identifier les élèves responsables des tâches énoncées, comment mettre en œuvre l'entraide dans le respect de la sécurité, les attitudes à privilégier (calme, sérieux, écoute, ...)
- apprendre à franchir des obstacles, sans se faire mal et en portant attention à ses camarades
- apprendre à rejoindre un endroit où l'on sera en sécurité, sans se mettre en danger, explorer, analyser l'environnement immédiat de la cour, de l'école (une fois que l'on s'est sauvé dans la rue) pour repérer les endroits où l'on pourra se réfugier pour être en sécurité.

Des aménagements matériels ont été demandés à la mairie par Mr Carras (responsable sécurité à la DSDEN) et par Mme Corrêia afin de pouvoir renforcer l'efficacité du PPMS attentat-intrusion :

- installation de boutons moletés dans toutes les classes sur les portes donnant sur le couloir.
- installation d'un visiophone avec gâche électrique, qui se déclencherait depuis un portable.

- installation d'un nouveau portillon sur la grille d'enceinte à hauteur de la salle 6 du bâtiment principal qui semblerait judicieuse pour faciliter une évacuation rapide sur l'avenue L. Laroche.

- alarme pour informer l'ensemble des personnels d'une menace.

## 5 - Informations diverses

### Projet Aménagement de la cour :

Ce projet avait pour partenaire Marin Baudin.  
*CAUE (Conseil d'Urbanisme, d'Architecture et d'Environnement)*

Mr Baudin a réalisé un plan final de projet de réaménagement de la cour qui constitue l'aboutissement de toutes les remarques et propositions des élèves faites au fil de l'année scolaire 2020-2021. Ce projet met en avant divers espaces et utilisations possibles dans la cour : biodiversité, ombre, activité, art.... Ce sera un espace pensé pour les années qui viennent, pour d'autres générations... Au cours de l'année scolaire 2021-2022, des arbustes ont été plantés derrière le deuxième bâtiment. Seuls les houx n'ont majoritairement pas repris.

En réunion de directeurs il a été dit qu'une seule réalisation serait menée en 2023 et que ce serait celle de la végétalisation de notre cour d'école. Le montant des travaux s'élèverait à 415 000 euros. Des subventions ont été obtenues pour ce projet. Ce projet pourrait être « allégé » considérant son coût ou bien réalisé par tranches.

Mme Corrêia demande si les enseignants pourront être informés des choix de la mairie en ce qui concerne la réalisation des travaux ? Les élèves pourront-ils être associés ?

Il est expliqué par Mr Kharadji que les travaux devraient débiter au cours des vacances d'été 2023. La mairie devrait revenir consulter l'équipe enseignante avant ce lancement. Le budget accordé à la végétalisation n'est à ce jour pas connu. Ne sachant pas encore ce qui sera fait, il est difficile de se prononcer sur la possibilité de faire intervenir les élèves.

Mme Piquet rappelle que ce projet "cour de récréation" s'inscrit dans un projet plus large d'égalité fille/garçon. C'est à ce titre que des inspecteurs généraux sont venus de Paris pour découvrir comment ce projet avait été mené par les enseignants de l'école.

### Fin du projet Chorale des écoles de la ville :

Depuis de nombreuses années, les CE2 travaillent avec Elodie Cotet et Pascal Naturel pour la préparation d'un spectacle de chorale, commun aux classes des écoles volontaires de Guéret.

Les deux intervenants n'appartiennent pas aux mêmes structures et ne reçoivent pas les mêmes subventions. L'association de rattachement d'Elodie Cotet, notre intervenante, a eu des baisses drastiques des subventions pour des projets musicaux. Les interventions dans notre école étaient compromises et une autre organisation pénalisant les autres écoles de Guéret aurait dû être trouvée avec des interventions limitées de Pascal Naturel.

D'un commun accord, Nina Crassous et moi-même avons décidé de mettre en pause le projet de « Chorale des écoles de Guéret », de soutenir Elodie Cotet et de ne pas pénaliser les autres écoles. Ce choix a également été fait en sachant que le projet « Monella » accès sur l'opéra et donc la musique, avait été accepté. Nous espérons pouvoir à nouveau participer à ce beau projet l'année prochaine et retrouver Elodie Cotet dans nos murs !

#### Photocopieur :

Nous savons que le changement n'est pas à l'ordre du jour mais les photocopies sont de très mauvaise qualité, cela devient urgent d'anticiper ce remplacement.

#### Informatique :

Un ordinateur pour le bureau de la directrice a été demandé. Mme Corrêia travaille avec son ordinateur portable personnel.

M. Vachon demande à être équipé d'un TBI pour sa classe.

#### Travaux :

Les tableaux ont tous été vérifiés durant l'été (après un deuxième décrochage de celui de Mme Piquet).

La liste des gros travaux a été transmise à la municipalité. Les baies vitrées du patio sont à changer car les anciennes sont très abîmées et l'eau s'infiltré dans le hall d'accueil. Ces infiltrations d'eau ne renvoient pas une bonne image de notre école et peuvent s'avérer dangereuses (glissades).

Un rafraîchissement des toilettes s'impose également (plomberie, peinture). Les gros travaux doivent être votés par les élus et en ce qui concerne les autres, les petites réparations, elles sont traitées par le CTM.

#### Point sur la coopérative scolaire :

Fin 2021-2022 le compte de la banque Postale est enfin clos ! Et un compte créditeur à 1657,33€ (contre 1935,74€ pour 2020-2021 soit une baisse à la rentrée de 278,41€)

A ce jour, après avoir ajouté ou retiré les sommes en cours de traitement par la banque, la coopérative scolaire est à 2189,53€.

La participation volontaire des familles s'élève à 737 euros (une classe ne m'a pas encore fait passer la participation volontaire des élèves de sa classe) mais elle ne pourra s'élever à 188€ (différentiel entre la participation des familles de 2020-2021 et celle de cette année).

Donc nous constatons une baisse des effectifs mais aussi de l'argent disponible pour financer des projets.

Comme nous l'avons déjà évoqué, il n'y aura pas d'adhésion à l'USEP cette année (plus de 1000€ l'année précédente) nous privant de certaines activités et mises à disposition de matériel.

Seules dépenses depuis la rentrée : 19,80€ pour l'achat de petit matériel pour le projet « La grande lessive » commun avec la maternelle et le collègue Nadaud, et l'adhésion à l'OCCE, obligatoire pour avoir une coopérative scolaire (404,80€).

Quelles actions pouvons-nous mener : photos, grilles, mais après ? Quelle aide pouvons-nous attendre des parents d'élèves pour dynamiser cette coopérative ? Le projet classe de mer a avorté en autre à cause de la situation financière de la coopérative scolaire.

Des actions sont envisagées par les parents d'élèves, rendez-vous est pris pour le 21 novembre 2022 afin d'en discuter plus longuement.

#### Panneaux Rossignol :

Madame Corréia dit qu'elle est très déçue d'avoir appris que lors de la réunion des directeurs du 19/10/22, il a été dit que les panneaux Rossignols de l'école seraient vendus au profit de la mairie. Cet argent aurait pu servir à financer une partie de la classe de découverte. Mr Kharadji explique qu'une partie du montant de la vente pourrait être reversée à l'école sous forme de subvention exceptionnelle.

## 5 - Questions diverses

Mme Rhumy demande pourquoi il n'y a pas de sonnette à l'école ? Ou bien un digicode ? M. Mroivili répond que cela fait partie des nombreux sujets évoqués dans la gestion globale des écoles. L'équipe enseignante précise qu'il y a besoin d'une personne pour gérer une sonnette et qu'il n'y a pas toujours quelqu'un en capacité de le faire quand la directrice est absente.

Un parent d'élève explique que lors de la sortie des CP/CE1 (côté cour des maternelles) des voitures stationnent devant le portail de la maternelle. Il a été insulté par un automobiliste lorsqu'il en a fait la remarque. Il demande à ce que les parents ne puissent plus venir se garer dans cette impasse. Mr Mroivili se renseigne auprès de la mairie pour savoir ce qu'il est possible de faire.

La séance est levée à 20h10.

Les secrétaires,

Mme Thomas, 	Mme Crassous, 
--	--

La directrice, P. Corréia

